

FAB

VZE

Fédération Alsace bilingue - Verband zweisprachiges Elsass

ABCM, AJFE, APEPA, CPA, CUBI, d'Kinderstub, Eltern Alsace, FEC, FILAL, Grenz'up, Heimetsproch un Tràdition, ICA, Lehrer, Misela, OMA, Regioschule, SACBA, Schick'Stùd, Schwalmela, Sprochrenner, Üssbildung

Colmar, le 11 mai 2020

Communiqué

Protestation contre le monopole de certification en langue anglaise pour tous les étudiants de licence, licence pro, DUT et BTS

Chaque trimestre, voire chaque mois, connaît son problème linguistique alsacien. Le dernier en date concerne les nouvelles dispositions imposant pour tous les étudiants candidats à un diplôme de licence, licence pro, DUT et BTS de justifier de s'être présentés à une certification obligatoire en langue anglaise.

Tout a été dit sur les menaces que fait peser cette décision sur le bilinguisme français-allemand (standard et dialectal) en Alsace, notamment sur **la cascade d'effets négatifs** qu'elle aura sur tout ce qui a été mis en œuvre depuis des décennies dans ce domaine au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, à l'université aussi.

Nous n'avons rien contre la langue anglaise, sa connaissance est de trop grande utilité pour ne pouvoir y renoncer, mais soulignons tout de même que tout ce qui plaide en faveur de l'anglais plaide aussi en Alsace, en grande partie, en faveur de l'allemand qui, outre son statut de langue régionale, nous permet une ouverture culturelle et économique et un rayonnement à 360 degrés dans la proximité. Anglais, allemand, le choix est évident, il nous faut les deux.

Aussi, demandons-nous pour ce qui concerne l'enseignement supérieur en Alsace, pour le mieux, une double certification, l'une en langue anglaise, l'autre en langue allemande et, pour le moins, que le choix de l'une ou de l'autre certification soit permis. En tout cas nous dénonçons le monopole de l'anglais.

Nous nous répétons en disant que le temps doit venir pour l'État de passer de la méfiance à la confiance à l'égard de ce qui est régional. Nous appelons de nos vœux une nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences entre l'État et les Régions. Un nouveau pacte devrait intervenir. La crise pandémique actuelle ne le démontre-t-elle pas à son tour ?

Nous nous répétons en disant que les instances politiques alsaciennes doivent enfin élaborer pour l'avenir une politique globale de sauvegarde et de promotion de la langue et de la culture régionales. Pour l'heure, il s'agit de sauver ce qui peut encore l'être du bilinguisme alsacien. Aussi, nous invitons quiconque détient **une parcelle de pouvoir** en Alsace à mettre en œuvre le principe très démocratique qui veut que tout ce qui n'est pas expressément interdit soit autorisé, et donc à donner autant que de droit **une existence sociale à la langue régionale**, chacun dans son lieu, chacun dans sa fonction.

Ainsi, **la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace (CEA) devrait-elle prendre, selon ce principe, un certain nombre d'initiatives.** Cependant, cela n'y suffira pas. Dans le cadre du

droit à la différenciation à venir (et à obtenir), la CEA devra **engager des négociations** avec l'État, afin qu'elle disposât de pouvoirs et de moyens complémentaires et supplémentaires à ceux que la loi du 2 août 2019 lui a accordés.¹

Si l'on veut vraiment rompre avec la situation faite aux langues régionales de France, s'il s'agit de sauver ce qui peut encore l'être du bilinguisme alsacien et surtout de lui donner une nouvelle chance, il y a des passages obligés. **En tout cas, les demi-mesures n'y suffiront pas.** Appel est lancé à la CEA, mais aussi à toute la classe politique et à toute la société alsacienne. Les Alsaciens renoueront-ils avec la *Streitkultur* ou culture du différend. Ils ont pourtant la réputation d'aimer le travail bien fait... ☺

Pierre Klein, président

Fédération Alsace bilingue-*Verband zweisprachiges Elsass*

11 rue Mittlerweg 68025 Colmar Cedex Tél. 03 89 20 46 87 Fax 03 89 20 43 79

www.federation-alsace-bilingue.org / president.fab-vze@orange.fr

¹ Voir svp les propositions de politique en faveur de la langue et de la culture régionales faite à la future CEA par l'ICA <http://www.ica2010.fr/conseil/wp-content/medias/ICA-Appel-3-%C3%A0-la-Collectivit%C3%A9-europ%C3%A9enne-dalsace-Revu.pdf> et par la FAB <http://www.federation-alsace-bilingue.org/wp-content/uploads/2019/01/FAB-contribution-%C3%A0-la-Collectivit%C3%A9-europ%C3%A9enne-Alsace-ref2.pdf>